

Séance du 1er AVRIL 2026

ORDRE DU JOUR

- Désignation des délégués dans les commissions
- Présentation et vote du Compte Financier Unique 2025
- Questions diverses

-Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Ayant pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 25 mars 2026

Date d'affichage : 25 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le premier avril à 19 heures 00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mr Philippe DESIREST, maire de la commune.

Étaient présents : Mme TRANCHANT Chantal, Mr JANET Benoît, Mr NAUWYNCK Christian, Mme DUMONT Evelyne, Mr MOUNAIX Patrick, Mr GUILLOU Denis, Mme POTELLE Nathalie, Mr LECHEVIN Cédric, Mme BERTIN Christelle,

Excusée : Mme LEGRAND Claudine (pouvoir à Mme TRANCHANT Chantal)

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Chantal TRANCHANT a été désigné comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026 est approuvé par les membres présents.

DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRES DU SYNDICAT DES EAUX DE LA BRÊCHE ET DE LA NOYE

Mr le Maire rappelle que la commune est membre du Syndicat des Eaux de la Brèche et de la Noye.

Pour représenter la commune au sein de cette structure intercommunale, il y a lieu de nommer deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Suite aux élections municipales, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Désigne en qualité de représentant pour siéger au sein du Syndicat des Eaux de la Brèche et de la Noye.

Délégués titulaires : - Philippe DESIREST
- Cédric LECHEVIN

Délégués suppléants - Nathalie POTELLE
- Benoît JANET

DESIGNATION DU DÉLÉGUÉ AUPRES DU SYNDICAT ÉNERGIE OISE (SE 60)

Mr le Maire rappelle que la commune est membre du Syndicat Energie de l'Oise – SE 60.

Pour représenter la commune au sein de cette structure intercommunale, il y a lieu de nommer un délégué titulaire.

Suite aux élections municipales, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Désigne en qualité de représentant pour siéger au sein du Syndicat Energie de l'Oise – SE 60

Délégué titulaire : - Benoît JANET

DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO)

Mr le maire rappelle que la commune doit désigner les membres de la commission d'appel d'offre (CAO).

Monsieur le maire est nommé Président

Suite aux élections municipales, le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne en qualité de représentant pour siéger au sein de cette commission

Délégués titulaires :	- Patrick MOUNAIX - Denis GUILLOU - Benoît JANET
Délégués suppléants	- Christian NAUWYNCK - Evelyne DUMONT - Chantal TRANCHANT

DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRES DE L'ADICO

Mr le Maire rappelle que la commune doit désigner les délégués représentant la commune dans les instances de l'ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités)

Suite aux élections municipales, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Désigne en qualité de représentant pour siéger au sein de cette commission

Délégué titulaire :	- Patrick MOUNAIX
Délégué suppléant	- Benoît JANET

DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Mr le Maire rappelle que la commune doit désigner les délégués formant les commissions communales.

Le conseil municipal établit la liste des commissions et de ses membres.

Commission des chemins	tous les membres du conseil
Commission des bâtiments	tous les membres du conseil
Commission fêtes et cérémonies	tous les membres du conseil
Commission vente et achats	tous les membres du conseil
Commission PLUi	tous les membres du conseil

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Mr le Maire présente le compte financier unique 2025. Le conseil vote le CFU par 8 voix Pour et 2 abstentions. Mr le Maire ne prend pas part au vote. Les résultats sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	- 219 810.65 €
Recettes de fonctionnement	+ 244 972.40 €
	=====
Excédent	+ 25 161.75 €
Report résultat 2024	+ 103 290.17 €
	=====

RESULTAT FONCTIONNEMENT + 128 451.92 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	- 96 249.46 €
Recettes d'investissement	+ 25 657.73 €
	=====
Déficit	- 70 591.73 €
Report résultat 2024	- 18 552.19 €
	=====

RESULTAT INVESTISSEMENT - 89 143.92 €

Restes à réaliser 2025	Dépenses	- 10 540.56 €)	
	Recettes	+ 24 995.00 €)	+ 14 454.44 €

			- 74 689.48 €

A la clôture de l'exercice 2025, la commune de GUIGNECOURT a un excédent de 53 762.44 €.

Mr le maire rappelle que des nouvelles caméras ont été installées au cours de l'année 2025 et que la commune est reliée en permanence avec le centre de supervision du Département de l'Oise. Il signale que plusieurs désagréments ont eu lieu dernièrement et les gendarmes récupèrent directement les images au centre de supervision.

Les dossiers de demandes de subventions pour les travaux de l'église sont en cours de dépôt auprès de la DRAC et du Département. Nous avons eu dernièrement la dérogation par les services de la Préfecture pour avoir un financement supérieur à 80 % du coût prévisionnel.

Quant à l'aménagement de la réserve incendie, un devis est en cours d'élaboration par l'entreprise ATD de la commune.

Le prochain conseil municipal prévu le 15 avril prochain sera pour le vote du budget primitif 2026.

QUESTIONS DIVERSES

Mme DUMONT demande que les bandes jaunes soient repeintes devant les bouches incendie et ce, afin que les véhicules évitent de stationner devant.

Il est demandé de prévoir une poubelle jaune au cimetière pour que les pots plastiques ne se retrouvent pas dans la poubelle déchets verts. Peut-être serait-il intéressant de prévoir une table où les plantes usagers seraient à disposition de tous.

Mme BERTIN demande que le compte rendu soit affiché dans le panneau d'affichage. Mr le Maire informe que le site internet est en cours de complétude par le secrétariat.

Mr le Maire propose de recontacter la personne qui doit présenter au conseil son activité professionnelle sur notamment l'installation d'un panneau lumineux.

Mr MOUNAIX demande s'il serait possible de modifier et améliorer le panneau d'affichage à l'entrée de la commune. Il propose également qu'il soit réfléchi à un fleurissement et décoration des massifs par le biais de l'atelier floral. Il est signalé que des personnes dans la commune réalisent également des éléments décoratifs. Si chacun apporte son aide pour embellir la commune, cela pourrait être bénéfique à tous.

Mme BERTIN demande de retracer les économies faites lors de la démission de Mr JANET en tant qu'adjoint sur le précédent mandat. Mr JANET informe que cette démission a été faite pour des raisons professionnelles. Le conseil municipal avait alors délibéré pour le maintien de deux adjoints donc les dépenses n'ont pas été budgétées.

Mme CHOQUET, présente dans l'assemblée, demande la parole. Elle signale un problème de stationnement devant son habitation et le non-respect des bandes jaunes devant les bouches incendie.

La configuration de la commune fait que les visiteurs stationnent sur le domaine public et devant les habitations visitées. Une réflexion sera menée par la commission voirie pour essayer de limiter ce stationnement abusif parfois.

Mr le Maire rappelle que les feux de branchages ou autres, les bruits de tronçonneuses ou divers engins sont règlementés. Il informe qu'il peut recourir au PVE (procès-verbal électronique) en tant qu'officier de police judiciaire.

Mr le Maire informe que la réfection de la route sera faite prochainement. Il est demandé cependant de reboucher certains trous dangereux pour les piétons. L'entreprise est venue faire le métré cette semaine et les devis réactualisés sont à revoir avec l'entreprise. Les travaux devraient être faits au cours du prochain semestre.

Fin de séance à 21 h 00

Signatures séance du Conseil Municipal en date du 1^{er} avril 2026

Philippe DESIREST	
Chantal TRANCHANT	
Benoît JANET	
Christian NAUWYNCK	
Evelyne DUMONT	
Patrick MOUNAIX	
Claudine LEGRAND	POUVOIR à Chantal TRANCHANT
Denis GUILLOU	
Nathalie POTELLE	
Cédric LECHEVIN	
Christelle BERTIN	